

Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2024

AIBM – Groupe Français
58, rue de Richelieu
75002 PARIS

Le 8 juillet 2024, à 10 heures, les membres de l'AIBM, branche française, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la présidente.

L'AG s'est déroulée à la Médiathèque Hector Berlioz du CNSMD de Paris, 209 avenue Jean Jaurès, 75019 Paris.

Nombre total de personnes présentes : 17

Nombre de procurations : 8

Nombre total de votants : 25 (10 individuels + 15 collectivités)

La présidente remercie Pascal Leray, qui met à disposition la médiathèque Hector Berlioz pour l'Assemblée Générale de l'association.

Elle remercie les membres du Conseil d'administration pour leur confiance, leur soutien et leur implication.

L'ordre du jour est rappelé par la présidente :

- Rapport moral pour l'année 2023
- Rapport financier pour l'année 2023
- Montant de l'adhésion pour l'année 2025
- Nouvelles internationales
- Informations et projets du Groupe français
- Questions diverses

Elle précise que, une fois l'ordre du jour épuisé, l'assemblée accueillera Nicolas Frize, qui présentera Les Musiques de la Boulangère, structure de création, production, formation et diffusion musicales dont il est le fondateur. La présentation portera plus particulièrement sur l'activité de numérisation des documents sonores qu'il a développée en lien avec l'institution pénitentiaire.

Il a été fait lecture du rapport moral

Rapport moral 2023 par Isabelle Gauchet Doris, présidente

• **Assemblée Générale, Conseil d'Administration**

Le groupe français de l'AIBM a organisé son Assemblée générale le vendredi 7 juillet 2023 à la Bibliothèque nationale de France.

L'Assemblée générale a accueilli Mathias Auclair, directeur du département de la Musique, qui a présenté le département de la Musique et ses nouveaux enjeux depuis son installation sur le site Richelieu.

Le Conseil d'administration a été entièrement renouvelé conformément aux statuts du Groupe français précédemment révisés.

Liste complète du Conseil d'administration élu en 2023 :

Nathalie Castinel (Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse, Lyon)
Cécile Ciesla (Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse, Lyon)
Agathe Courtin (Orchestre national des pays de la Loire, Angers / Nantes)
Julie Devanz-Fiorini (Bibliothèque nationale de France, Paris)
Isabelle Gauchet Doris (Maison de la Musique Contemporaine, Paris)
Sébastien Gaudelus (Bibliothèque nationale de France, Paris)
Franceline Germonte (Conservatoire à Rayonnement Régional, Boulogne-Billancourt)
Linda Humphreys (Conservatoire de Strasbourg)
Agnès Simon-Reecht (Bibliothèque nationale de France, Paris)
Thomas Vernet (Bibliothèque Musicale La Grange-Fleuret, Paris ; Bibliothèque François Lang, fondation Royaumont)

A l'issue de l'AG, les participants ont pu bénéficier d'une visite passionnante du site Richelieu magnifiquement rénové.

Bureau 2023

Le bureau nommé à l'issue de l'AG 2023 se compose de :

Présidente : Isabelle Gauchet Doris

Vice-présidentes : Agnès Simon-Reecht, Julie Devanz-Fiorini, Linda Humphreys

Secrétaire : Nathalie Castinel

Secrétaire adjointe : Cécile Ciesla

Trésorier : Thomas Vernet

Trésorier adjoint : Sébastien Gaudelus

• **Adhérents 2023**

En 2023, la branche française compte **32 membres** :

19 collectivités adhérentes

13 membres individuels (12 + 1 membre honoraire)

=> relative stabilité du nombre d'adhérents

À noter, les éventuelles différences avec le nombre d'adhésions indiqué dans le bilan financier sont dues au décalage des cotisations réglées en retard (début de l'année suivante).

- **Conseil d'Administration**

Le CA s'est réuni 5 fois en 2023 : les 6 avril, 12 juin, 7 juillet (après l'AG), 7 septembre, 18 décembre.

Notamment pour l'organisation d'une table ronde en ligne sur la transition bibliographique et d'une journée professionnelle.

Par ailleurs, des points réguliers en bureau resserré ont eu lieu tout au long de l'année.

- **Refonte du site web**

Un rendez-vous a eu lieu à l'automne 2023 avec le prestataire pressenti, e-nuksuk. Deux alternatives envisagées, WordPress et Drupal : avantages / inconvénients Impacts si un espace collaboratif est mis en place dans le nouveau site.

⇒ Objectif : démarrer avec un site vitrine et le faire évoluer ensuite par étapes.

A l'issue de ce rendez-vous, un petit groupe de travail s'est réuni deux fois. Le groupe Bibliothèques d'orchestre y a été associé pour préciser ses besoins et réfléchir à différentes options.

- **Journée professionnelle – 17 novembre 2023**

Une journée professionnelle a été organisée le 17 novembre 2023, accueillie à la Cité de la musique - Philharmonie de Paris. Elle a rassemblé **une cinquantaine de participants**.

L'idée étant de favoriser les échanges et le partage autour de la documentation musicale, la formule proposée était sous forme d'ateliers thématiques.

Principe : **3 ateliers thématiques** (2 sessions pour chaque atelier) le matin. Une **séance de restitution collective** des différents ateliers l'après-midi.

Atelier 1 - Transition bibliographique (impacts, interrogations...)

Animé par *Mina Théron* (Bibliothèque du Proche-Orient ancien, Collège de France)

Bilan : **20 participants** sur les deux sessions, parmi lesquels 8 avaient assisté au webinaire proposé le mardi précédent. Les deux sessions se sont plutôt bien équilibrées : 12 participants pour la session 1, 8 pour la session 2. L'atelier a été particulièrement apprécié pour la mise en pratique du modèle LRM à travers des

exemples concrets et le partage d'expériences et d'interrogations.

Quelques suggestions pour l'avenir :

- Relier davantage les cas pratiques aux problématiques spécifiques de la documentation musicale
- Proposer 2 niveaux (un par session), selon le niveau de connaissance de la Transition bibliographique.

Atelier 2 - Médiation et compétences informationnelles

Animé par *Ariane Badie* (Médiathèque Musicale de Paris)

Nourrir la réflexion autour de l'évolution de nos métiers, trait d'union entre ressources et usagers : au-delà des collections, comment s'adresser au public ? Comment l'aider à s'approprier les outils ?

Bilan : 16 participants à la première session / 18 à la seconde => un total de **34 participants**.

Les échanges ont été riches, avec des réflexions, des problématiques et des expériences partagées, le tout dans une grande fluidité.

Atelier 3 - Bibliothèques musicales, bibliothèques d'orchestre : spécificités, enjeux communs

Animé en binôme : session 1 *Noémie Larrieu* (Radio France) / *Cécile Ciesla* (CNSMD Lyon) ; session 2 *Nathan Magrecki* (Insula Orchestra) / *Linda Humphreys* (CRR de Strasbourg)

Bilan : une **vingtaine de participants** à chacune des deux sessions. Le fonctionnement par binôme s'est révélé pertinent par rapport à la thématique. La présentation par Agathe Courtin des résultats d'un questionnaire adressé aux bibliothécaires d'orchestre et aux bibliothécaires de conservatoire a suscité beaucoup d'intérêt.

Également au programme de la journée, une **visite sur le site de la Cité de la musique Philharmonie** avec le choix entre 3 propositions : Espaces pédagogiques / Musée de la musique / Bibliothèques de l'Ensemble intercontemporain, de l'Orchestre de Paris et de l'Orchestre de chambre de Paris.

Accueil également de la présidente de IAML, **Pia Shekhter**, de passage à Paris, qui a présenté l'association internationale, ses missions et ses actions ([Compte rendu et photos](#) en ligne).

- **Webinaire : Le catalogage des collections musicales à l'aune de la Transition bibliographique – 14 novembre 2023**

Organisé en amont de la Journée professionnelle et en coordination avec l'animatrice de l'atelier sur la Transition bibliographique, animé par Alice Faure et Catherine Serre

(BnF, département des Métadonnées). L'annonce a été diffusée sur la liste aibm-france.

Bilan : 29 personnes inscrites. **26 participants**, dont 13 (soit 50 %) ont été présents à la journée professionnelle du 17 novembre. Les participants ont manifesté leur intérêt dans le fil de discussion, à travers des questions variées et de très nombreux retours positifs.

- **Participation au congrès IAML 2023**

Pour le congrès IAML 2023, qui a eu lieu à Cambridge, le groupe français de l'AIBM a renouvelé son dispositif de bourse pour encourager la participation de collègues au congrès international.

Une seule candidature a été reçue, celle de Pascal Leray. La bourse (d'un montant de 1200 €) lui a permis de participer à son premier congrès IAML, dont il est revenu très enthousiaste. [Son rapport du congrès](#) a été publié sur le site de l'AIBM.

Une mission a été allouée par le groupe français pour que l'association soit représentée (par sa présidente).

- **Communication**

La liste de discussion framaliste aibm-france (lancée en février 2021), permet d'interroger les pratiques, de partager des expériences.

En 2023, il y a eu 32 nouvelles inscriptions sur la framaliste, soit un total de **90 inscrits**.

- **Création du groupe "Bibliothèques d'orchestre" au sein du groupe français de l'AIBM**

- Création du groupe annoncée lors de l'Assemblée Générale 2023
- Permet à ses membres de bénéficier d'un cadre associatif
- Lien avec la section IAML « « Broadcasting and Orchestra Libraries » (BOL) : en amont de la création du groupe, réunion en ligne organisée le 22 juin avec Sabina Benelli, en charge de la section BOL
- Sujets en lien avec la gestion au quotidien des collections de matériel d'orchestre, tels que le droit d'auteur, la location de partitions, l'édition musicale, le numérique et les nouvelles technologies

À l'issue de la lecture du rapport moral, l'Assemblée Générale approuve le rapport moral à l'unanimité : 25 votes (15 collectivités / 10 individuels)

Il a été fait lecture du rapport financier par Sébastien Gaudelus

AIBM groupe français – Rapport financier 2023

par Thomas Vernet – trésorier
et Sébastien Gaudelus – trésorier adjoint

/// Recettes pour l'année 2023

Les recettes de l'année 2023 se montent à **3 071 euros** qui se répartissent entre le montant des adhésions et les recettes de la journée professionnelle.

/// Adhésions

	2023
Collectivités	19
Individuelles	12
Total	31

+ 1 membre honoraire, soit 32 membres

Adhésions individuelles (12 x 38) : 456 euros Adhésions collectivités (19 x 75) : 1 425 euros Total : 1 881 euros
--

L'année 2023 révèle une augmentation des adhésions collectivités (15 en 2022) mais une légère érosion des adhésions individuelles (14 en 2022).

/// Journée professionnelle

Recettes inscriptions : **1 190 euros**

/// Dépenses pour l'année 2023

Le total des dépenses s'élève à 10 008,87 euros.

L'ensemble des dépenses pour l'année 2023 se répartit comme suit :

- Régularisation cotisations IAML (2021-2022) : 3 446,40 euros
- Cotisation IAML 2023 : 1 441,60 euros
- Remboursement frais de congrès IAML : 1 033,90 euros
- Bourse congrès IAML (1ère partie, Pascal Leray) : 900 euros
- Remboursement frais de voyages divers : 539,27 euros
- Traiteur journée professionnelle : 2 068,50
- Facture Waldman (logo AIBM) : 190,40 euros
- Assurance MAIF : 241,77 euros
- Hébergement OVH : 31,54 euros
- Frais divers : 37,49 euros

- Frais bancaires la Société Générale : 78 euros

Les résultats de l'association pour 2023 sont négatifs à hauteur de - 6 937,87 euros, ce qui a obligé à prendre sur ses réserves.

///Comptes

Compte CCP La Banque Postale (compte courant)

Solde au 28/12/2023 : **14 420,78 euros**

Compte d'administration Société Générale (compte courant)

Solde au 31/12/2023 : **817,35 euros**

Livret A Société Générale

Le solde du livret A au 31/12/2023 s'élève à **19 107,85 euros** dont 340,06 euros d'intérêt sur l'exercice 2022 et versés en début d'année.

Le total de la réserve financière du groupe français de l'AIBM au 31/12/2023 s'élève à **34 345,98 euros**.

Après lecture du rapport financier, les questions suivantes sont abordées :

- Le nouveau siège social de l'AIBM (58 rue de Richelieu, 75002 Paris) a été enregistré à la Préfecture en avril 2024. Les démarches pour le changement de SIRET qui en découle sont en cours.
- La clôture du compte domicilié à La Banque Postale et le rapatriement du solde de ce compte sur le compte SG restent à faire.

L'Assemblée Générale approuve le rapport financier à l'unanimité : 25 votes (15 collectivités / 10 individuels).

Montant de l'adhésion pour 2025

Le montant de l'adhésion appliqué par le groupe français est resté le même depuis 2019.

Le montant fixé par IAML augmente régulièrement.

Rappel : **80%** du montant de l'adhésion (montant fixé par IAML) est reversé à l'association par ses branches nationales.

Rappel : tarifs 2023 et 2024

2023	Collectivité (€)	Individuelle (€)
AIBM	75	38
IAML	74	44

2024	Collectivité (€)	Individuelle (€)
AIBM	75	38
IAML	79 (63,20 reversés)	47 (37,60 reversés)

Un nouveau tarif IAML pour **2026** a été voté lors de l'AG IAML du 28 juin 2024.

Adhésion du groupe français - Proposition pour 2025 et 2026

La présidente propose de voter le montant de l'adhésion pour les deux prochaines années.

Pour 2025

	2025	Collectivité (€)	Individuelle (€)
<i>proposition</i>	AIBM	90 + 20%	40 + 5,26%
Après déduction part IAML	Solde AIBM	+ 22,40	+ 0,40
	IAML	84,50 (67,60 à reverser)	49,50 (39,60 à reverser)

Projection sur la base de 20 collectivités adhérentes et 10 individuelles : après reversement à IAML, solde de 452 € (448 + 4).

Pour 2026

	2026	Collectivité (€)	Individuelle (€)
--	------	------------------	------------------

proposition	AIBM	90	40
Après déduction part IAML	Solde AIBM	+ 18	- 0,40
	IAML	90 (72 à reverser)	50,50 (40,40 à reverser)

Projection sur la base de 20 collectivités adhérentes et 10 individuelles : après reversement à IAML, solde de 356 € (360 - 4)

Après discussion sur cette proposition, il y a accord sur le montant proposé pour 2026 mais avec une progressivité pour y parvenir, donc un montant moins élevé pour 2025.

La présidente présente une nouvelle proposition pour 2025 :

	2025	Collectivité (€)	Individuelle (€)
	AIBM	83	39
Après déduction part IAML	Solde AIBM	+ 15,40	- 0,60
	IAML	84,50 (67,60 à reverser)	49,50 (39,60 à reverser)

Pour 2026, la proposition est inchangée : **90 €** adhésion collectivité / **40 €** adhésion individuelle

La proposition est approuvée à l'unanimité des votants pour 2025 et 2026 (25 votes - 15 collectivités / 10 individuels).

Nouvelles internationales

- **Les Congrès IAML**
 - **Cambridge 2023**

Le 72^e congrès [IAML 2023](#) s'est déroulé à Cambridge, du 30 juillet au 4 août, sur le site de la Faculté de musique de l'Université de Cambridge.

Certains événements ont eu lieu dans des sites historiques magnifiques : les 70 ans de la branche Royaume-Uni & Irlande lors de la soirée d'ouverture au Trinity College ; le traditionnel "farewell dinner" dans le Georgian Gothic Hall du King's College.

Plus de 300 participants de 36 pays. La France était peu représentée.

Les communications ont porté sur :

- les compositeurs et les genres musicaux, les styles et les périodes
- le catalogage de la musique, le droit d'auteur, la numérisation et la protection des collections musicales.

Dans son rapport, Pascal Leray a perçu les lignes de force suivantes :

- Référencement et métadonnées
- Traitements de fonds spécifiques et mixtes
- Bibliothèques musicales d'Europe de l'Est
- Perspectives d'avenir et illusion numérique

Deux communications de délégués France

- Session «Music retrieval and encoding» (récupération et encodage de la musique)

Cécile Cecconi (Cité de la musique - Philharmonie de Paris) *Using natural language queries to explore a musical score collection: feedback on the Scorebot project at the Philharmonie de Paris*

- Session «Archival research on performers and performance history»

Lina Zikra (École Pratique des Hautes Études, Paris) *L'enseignement du piano par Marguerite Long, d'après les archives de la Bibliothèque La Grange – Fleuret de la Fondation Royaumont*

Un programme musical très riche, avec des concerts variés tout au long de la semaine et la création lors de la soirée d'ouverture d'une œuvre de la compositrice Cecilia McDowall (commande de la branche *UK & Ireland* pour célébrer son 70ème anniversaire).

Visites de certaines des remarquables bibliothèques du Collegiate Cambridge, notamment la magnifique bibliothèque Wren du Trinity College et la Bibliothèque Universitaire de Cambridge. Très riches collections musicales, grâce notamment à la générosité de donateurs au fil des siècles.

○ **Stellenbosch 2024**

[2024, Stellenbosch, Afrique du Sud](#) (23-28 juin)

Du fait de l'éloignement et du coût du voyage, moins de participants que d'habitude.

Pascal Leray était le seul représentant français. Sa participation a été rendue possible grâce à la bourse attribuée par l'AIBM France (1500 €).

Au programme : de nombreuses interventions sur les fonds musicaux locaux (40% des présentations ont été des contributions de délégués d'Afrique)

Une communication de la France, par Pascal Leray - Médiathèque Hector Berlioz du CNSMDP et Isabelle Gauchet Doris - Maison de la Musique Contemporaine (dont l'intervention était enregistrée), dans le cadre de la session *People of the Library*.

La branche française a pu être présente au *Forum of National Representatives* et à l'Assemblée Générale (en 2 parties), qui se sont tenus en format mixte, sur place et en visio.

Section « Broadcasting and Orchestra Libraries »

Deux membres du groupe Bibliothèques d'orchestre de la branche française, Agathe Courtin et Linda Humphreys, ont participé à la séance accessible en visio organisée le 26 juin 2024 par Sabina Benelli, en charge de la section « Broadcasting and Orchestra Libraries » (BOL) de IAML.

Enrique Monfort Sanchez (Espagne, Palais de la Musique de Valence) succède à Sabina Benelli à la présidence de la section BOL, dont le mandat a pris fin.

Agathe et Linda font part de l'intérêt suscité par la présentation du questionnaire à destination des bibliothécaires d'orchestre et des bibliothécaires de conservatoire. Le nouveau président souhaite élargir sa diffusion à d'autres pays.

○ **Prochains congrès**

2025, Salzbourg, Autriche

2026, Thessalonique, Grèce

Pour 2027, candidature de Toronto, Canada ; votée à l'AG IAML 2024.

● **Création d'un « Study Group on National Libraries »**

(Groupe d'étude sur les bibliothèques nationales)

Cf. extrait des « Terms of Reference », cadre de référence du groupe :

« [...] Les bibliothèques nationales ont généralement des responsabilités uniques en ce qui concerne le mandat (légal) de collecter les publications de leur pays, de les archiver de manière permanente et d'y donner accès. Dans de nombreux pays, l'élargissement de ce mandat aux contenus numériques s'accompagne de défis et d'opportunités supplémentaires en matière d'échange d'informations et de collaboration.

Le Groupe d'étude offre un forum au sein de IAML/AIBM pour les délégués des bibliothèques nationales et des institutions équivalentes afin de discuter des questions d'intérêt commun, y compris la collecte et l'acquisition de partitions numériques et d'audio

numérique, l'archivage sur le web, la conservation, le droit d'auteur, la promotion et le leadership, la collecte de fonds, l'engagement public, les définitions des collections musicales nationales et les possibilités d'investir dans des activités de collaboration liées, par exemple, au développement des collections ou à la recherche. [...] Le travail de ce groupe est supervisé par la Research Libraries Section. »

La proposition a été approuvée à l'AG 2024 de IAML (28 juin).

- **Forum of National Representatives – Annual meeting - 25 juin 2024**

Sur place, 15 pays représentés ; 10 pays présents en visio.

Parmi les sujets de discussion :

- **Adhésion IAML à tarif réduit pour les étudiants**

La proposition d'un tarif réduit dans la catégorie adhésion individuelle (réduction maximale de 50% de l'adhésion individuelle) a été discutée dans le cadre du Forum puis présentée à l'AG 2024 de IAML. Elle sera proposée au vote de l'AG 2025 à Salzbourg pour une application en 2026. Sa mise en place sera du ressort des branches nationales.

- **International Day of Music Libraries and archives**

Lobbying auprès de l'Unesco initié par Pia Shekhter pour une Journée internationale des bibliothèques et archives musicales

Les branches nationales sont invitées à relayer une lettre officielle de soutien à cette initiative auprès de personnalités de la vie musicale de leur pays (traduction en français réalisée par le groupe français, quasiment finalisée).

- **Membres IAML sur le site www.iaml.info**

Mettre en avant d'anciens membres de l'AIBM dont l'investissement pour l'association a été notable.

Réunir des témoignages, des entretiens.

Pour la France, Catherine Massip serait sollicitée.

Informations et projets du Groupe français

- **Rencontres professionnelles**

- Annonce d'un **Rendez-vous en ligne « Echos de Stellenbosch, retour sur le congrès IAML 2024 »**

Vendredi 12 juillet 2024 (10h-12h)

En visio, ouvert à tous, gratuit, sans inscription

L'invitation a été envoyée sur la framaliste du groupe français le 5 juillet et relayée sur la liste des bibliothécaires d'orchestre.

Programme :

- restitution de la communication proposée le 25 juin dans le cadre de la session « People of the Library » : « [Crossed views on contemporary music collections: a day-to-day collaboration by documentalists, librarians and archivists](#) » | *Pascal Leray et Isabelle Gauchet Doris*
- retour sur [la session de travail de la section « Broadcasting and Orchestra libraries »](#) du 26 juin, à laquelle ont participé Agathe Courtin et Linda Humphreys | *Linda Humphreys*
- aperçu du congrès de Stellenbosch | *Pascal Leray*

- **Atelier Conservation – octobre 2024 - BnF**

Cette proposition résulte des besoins exprimés lors de la journée professionnelle 2023 en matière de formation et d'échanges de bonnes pratiques sur les questions de conservation des partitions.

Conçu en partenariat avec la BnF, l'atelier sera piloté par Agnès Simon-Reecht, cheffe du service conservation au département de la Musique de la BnF, et Marie Davant.

L'idée est de partir de quelques cas pratiques pour exposer des grandes règles de conservation et échanger sur nos pratiques, outils, prestataires...

- Quand : lundi 7 octobre ou lundi 14 octobre 2024
- Lieu : Paris, BnF, site Richelieu
- Réservé aux adhérents ; sur inscription

Pour organiser au mieux ces ateliers, un recueil des besoins est en cours via la framaliste aibm-France, à partir de cas pratiques variés.

Agnès précise les besoins exprimés à ce jour : conditions climatiques / conditionnement / entrées de dons et le format envisagé : une matinée avec 2 ou 3 ateliers.

La date sera confirmée avant l'été (a priori le 7 octobre) ; les inscriptions seront ouvertes à la rentrée de septembre.

- **Pistes pour 2025**

Un nouvel atelier Conservation ?

- **Liste de discussion et réseaux sociaux**

La liste **framaliste aibm-france** continue de susciter de nouvelles inscriptions avec à ce jour **97 inscrits** (soit 7 nouveaux abonnés depuis début 2024).

Réseaux sociaux

Facebook : 90 followers mais peu de publications.

- **Site web de l'association**

Reprise du chantier de refonte du site depuis début 2024 (plusieurs réunions, définition des besoins et rédaction du cahier des charges).

Questions diverses

Pas de questions. **L'ordre du jour est épuisé.**

A l'issue de l'Assemblée Générale, Nicolas Frize présente *Les Musiques de la Boulangère*, et plus particulièrement le Studio du Temps qu'il a créé à la Maison centrale de Saint-Maur, près de Châteauroux, pour la numérisation des archives sonores. Un dispositif hors norme conçu pour les détenus, une expérience humaine et professionnelle passionnante qui continue depuis 34 ans.

La séance est levée à 12h30. Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par la présidente de séance et la secrétaire de séance.

À Paris, le 8 juillet 2024

La présidente de séance
Isabelle Gauchet Doris



La secrétaire de séance
Nathalie Castinel

